

SOCIETE LAC-EXPO DES FOIRES, CONGRES ET DE LA FORMATION
 En Abrégé LAC-EXPO.SA OU SFC.SA /12, avenue des Etats Unis d'Amérique-BelvédèreTunis 1002./ Tél.: 71 781 651 / Fax: 71 890 416
SFC DÉPARTEMENT FORMATION ORGANISATION DES SÉMINAIRES DE LA FORMATION ET DES CONGRÈS Structure privée de formation
 N° d'enregistrement: 08/925/11 E-mail: marketing@sfc-formation.com site web: www.sfc-formation.com.tn

THEME DU SEMINAIRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET PRATIQUE
BASES PRATIQUES DU DROIT DES CONTRATS

Le 12 et 13 Mai 2010 à l'hôtel DIPLOMAT à Tunis Lafayette

Animé par: Mr Kamel AYARI Formateur Enseignant Universitaire Expert International en Droit Privé des Affaires, Titulaire du DEA en Droit des Affaires

PRIX : 250 DT.HT soit 280 DT.TTC Par participant Ce séminaire peut bénéficier de l'avance sur TFP ou des droits de tirage pour le financement de la formation selon les conditions légales (décret 2009-292 du 02/02/2009 et l'arrêté d'application du 10/02/2009), telle que pour la formation professionnelle pratique, l'avance récupérée et déduite de TFP est 50% du SMIG par jour et par participant soit environ 125 DT x 2 jours = 250 DT.HT soit la déduction au niveau de la TFP de environ la totalité du montant payé.

Public concerné : dirigeants et cadres des entreprises / Une riche documentation est distribuée aux participants, qui reçoivent une attestation, un support de formation avec cartable, stylo, bloc note / Avec l'étude des cas évoqués par les participants vécus dans leurs entreprises

PROGRAMME 1^{ère} JOURNEE (le 12/05/2010) :
 8h00 à 11h

1. Quand et comment y a-t-il formation d'un contrat ?
 - que recouvre la notion de pourparlers ?
 - l'acceptation d'une offre est-elle soumise à un délai ?
 - comment formaliser son accord ?
 - faut-il signer un contrat pour être engagé contractuellement ?

Atelier : identifier les conditions de validité des contrats

2. Quelles sont les différentes formes de contrat ?

- les conditions générales et particulières
- les annexes au contrat, les bons de commande.
- Les types de contrats
- Les contrats internationaux.
- Les contrats avec l'Etat et les personnes publiques.

11h à 11h15mn : Pause café

11h15mn à 14h

3. Quels sont les effets du contrat ?
 - que représente la force obligatoire d'un contrat ?

- obligations de moyens ou de résultat : quelle(s) différence(s) ?
- comment modifier un contrat déjà signé ?
- quand y a-t-il inexécution totale ou partielle ?
- comment faire exécuter ses obligations à l'autre partie ?
- quand le contrat prend-il réellement fin ?
- la responsabilité civile contractuelle.
- l'indemnisation et l'exécution forcée du contrat

14h 00 : Déjeuner

PROGRAMME 2^{ème} JOURNEE (le 13/05/2010) :

8h 00 à 11h

4. Quels sont les points essentiels du contrat ?
 - les mentions et rubriques obligatoires du contrat

- les principales clauses contractuelles majeures : obligations, prix, responsabilité...

Atelier : analyser l'intérêt de prendre des garanties

5. Comment se gère un litige contractuel ?

- le règlement amiable et contentieux
- le sort du contrat en fin de litige
- comment formaliser l'issue du litige ?

Atelier : analyse dirigée de contrats

11h à 11h15mn : Pause café

11h15mn à 14h

6. la fin des contrats

- L'annulation des contrats
- Les effets de l'annulation
- La rescision et la résolution des contrats
- La résiliation des contrats.

14h 00 : Déjeuner

- Objectifs de formation :** - Cerner l'intérêt du contrat dans la vie des affaires.
 - Distinguer les différentes étapes de la vie du contrat.
 - Mesurer les principaux effets du contrat et ses conséquences pour l'entreprise

Bulletin d'inscription

Séminaire de formation

BASES PRATIQUES DU DROIT DES CONTRATS

Le 12 et 13 Mai 2010 à l'hôtel DIPLOMAT à Tunis Lafayette

Société :
 Forme juridique:
 Activité:.....
 Responsable formation:
 Adresse :.....
 C P : Ville
 Pays :.....
 Tél. : Fax
 E-mail :

LES PARTICIPANTS

Je confirme la participation de la (des) personne(s) suivante(s) au séminaire de formation.

Nom et Prénom	Fonction	Tel	E-mail

Prix de participation : 250 DT.HT par participant soit 280 DT.TTC.

Montant total:DT

MODALITES DE REGLEMENT

- CHEQUE VIREMENT ESPECE

A l'ordre de la société LAC-EXPO des foires congrès et formation.

12, Avenue des Etats Unis d'Amérique, 3ème étage, Belvédère, Tunis-1002

RIB N°: 10/113/108/103347/5/788/03

AGENCE STB BANK - LE BELVEDERE- TUNIS

Fait à le

Cachet de la société

Nom du signataire

NB: SVP au cas où l'activité de votre entreprise n'est pas concernée par nos envois de mails ou Fax programmés par PC, veuillez transmettre à notre e-mail ou Fax sus indiqué votre souhait de ne plus les recevoir en mentionnant par écrit la dénomination de votre société dans votre réclamation, pour nous permettre d'éliminer votre entreprise de notre répertoire.